



## Etranger en situation irreguliere

Par **Pamela ava**, le **07/11/2024** à **22:13**

Bonjour,

Mon mari est en France depuis avril 2021 et se trouve en situation irrégulière. Nous vivons ensemble depuis septembre 2021 et nous nous sommes mariés en 2022. Il a travaillé dans divers secteurs, dont un an dans la fibre optique, 10 mois dans un restaurant chinois et 2 mois en intérim comme préparateur de commandes à Paris.

Après notre mariage, nous avons déposé une demande de titre de séjour qui a été refusée, suivie d'une OQTF en février 2023. Notre recours auprès du tribunal administratif de Lille a également été rejeté. En novembre 2023, il a été convoqué par la police aux frontières, mais depuis, nous n'avons reçu aucune nouvelle. Pour des raisons de sécurité, nous avons déménagé, tout en restant dans la même région.

Je souhaite savoir si des solutions de régularisation seraient envisageables pour mon mari.

Par **Visiteur**, le **08/11/2024** à **07:24**

Bonjour

[quote]

Pour des raisons de sécurité, nous avons déménagé, tout en restant dans la même région.

[/quote]

Que voulez vous exprimer par "raisons de sécurité", vous êtes en danger ?

Par **youris**, le **08/11/2024** à **10:18**

bonjour,

comme conjoint de français, votre mari peut obtenir une carte de séjour " vie privée et

familiale".

si cela a été refusé, refus confirmé par le tribunal administratif, il doit exister un motif justifiant ce refus, pour répondre il serait intéressant de connaître ce motif.

salutations